

Revue québécoise de droit international
Quebec Journal of International Law
Revista quebequense de derecho internacional



SOMMAIRE. JURISPRUDENCE DE JANVIER À DÉCEMBRE 2008

Julien Fouret and Mario Prost

Volume 21, Number 1, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1068946ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1068946ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de droit international

ISSN

0828-9999 (print)

2561-6994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Fouret, J. & Prost, M. (2008). SOMMAIRE. JURISPRUDENCE DE JANVIER À DÉCEMBRE 2008. *Revue québécoise de droit international / Quebec Journal of International Law / Revista quebequense de derecho internacional*, 21(1), 317–318. <https://doi.org/10.7202/1068946ar>

Tous droits réservés © Société québécoise de droit international, 2008

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

CHRONIQUE DE REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS INTERNATIONAUX

*Sous la direction de
Julien Fouret* et Mario Prost***

SOMMAIRE

JURISPRUDENCE DE JANVIER A DECEMBRE 2008

I. Cour internationale de justice

Arrêt du 4 juin 2008, *Certaines questions concernant l'entraide judiciaire en matière pénale (Djibouti c. France)*

Order on the Indication of Provisional Measures of July 16, 2008 and Judgment of January 19, 2009,¹ *Request for Interpretation of the Judgment of 31 March 2004 in the Case concerning Avena and Other Mexican Nationals (Mexico v. United States of America) (Mexico v. United States of America)*

Ordonnance sur la demande en indication de mesures conservatoires du 15 octobre 2008, *Application de la convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (Géorgie c. Fédération de Russie)*

Arrêt du 18 novembre 2008, *Affaire relative à l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Croatie c. Serbie)*.

* Avocat au Barreau de Paris, *Derains & Gharavi*, Paris. Courriel : <jfouret@derainsgharavi.com>.

** Lecturer in Law, Université de Keele (UK). Courriel : <m.prost@law.keele.ac.uk>.

¹ Pour plus de logique, et bien que rendu en 2009, le Jugement de cette affaire est commenté conjointement avec l'ordonnance rendue en 2008.

II. Jurisprudence en matière de droit international des femmes

Violence contre les femmes

Esclavage

Avortement

Droits et protection des travailleuses

Violence sexuelle en temps de conflit

III. Organisation mondiale du commerce

Rapport du Groupe spécial du 4 septembre 2008, *Mexique – Mesures compensatoires définitives visant l’huile d’olive en provenance des Communautés européennes*

Rapport de l’arbitre du 29 août 2008, *Brésil – Mesures visant l’importation de pneumatiques rechapés*

Deuxième recours de l’Équateur et des États-Unis à l’article 21:5 du Mémorandum d’accord sur le règlement des différends, *Communautés européennes – Régime applicable à l’importation, à la vente et à la distribution de bananes*

Rapport du Groupe spécial du 31 mars 2008, *Canada – Maintien de la suspension d’obligations dans le différend CE – Hormones*

Rapport de l’Organe d’Appel du 16 octobre 2008, *Canada – Maintien de la suspension d’obligations dans le différend CE – Hormones*